Rapports d'activité spécifiques La HAS publie les données de la Commission de la Transparence et de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé

Après avoir rendu public le 6 juillet dernier son rapport annuel pour l'année 2011, la Haute Autorité de Santé (HAS)
publie aujourd'hui deux rapports d'activité spécifiques
: celui de la Commission de la
T
ransparence
(CT)
et celui de la
C
ommission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé
(
CNEDiMTS
)
.

La publication de ces deux rapports est une obligation nouvelle pour la HAS inscrite dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012
. Elle a pour objectif de fournir une information plus complète
sur l'évaluation des produits de santé
- médicaments, dispositifs médicaux et technologies de santé -
en France.
Ces deux rapports ont été présenté

s
devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale
ce matin
et le seront prochainement devant la commission des affaires sociales du Sénat.

Retrouvez tous ces documents sur www.has-sante.fr